



Vieillissement de la société : soyons responsables, ambitieux et créatifs





Manifeste du réseau des centres sociaux et socioculturels de France

Mars 2022

Notre société doit faire face au défi démographique, qui consiste en un vieillissement massif de la population. En 2030, un tiers de la population française aura plus de 60 ans.

Ce défi soulève de nombreuses problématiques pour la société

UNE JUSTE PLACE QUI N'EST PAS LAISSÉE AUX SÉNIORS

Chacun peut avoir une place dans la société, complémentaire avec les autres. La vieillesse n'est pas seulement une charge pour la société, c'est aussi une ressource : savoir-faire, compétences, bénévolat, transmission.

Vieillir c'est rester un citoyen comme les autres, potentiellement conscient, engagé et actif sur les questions de société, quelles que soient les fragilités. Pour aider les retraités à trouver leur place dans la société, il est important d'écouter ce qu'ils ont à dire, sortir de l'injonction à "l'utilité", ou de la culpabilisation de "prendre la place d'autres" !

UNE VISION TROP HOMOGÈNE DU VIEILLISSEMENT

On ne vieillit pas de la même manière que l'on habite en ville ou à la campagne, que l'on soit riche ou pauvre, français ou immigré, que l'on ait été au chômage ou que l'on ait travaillé toute sa vie. Par ailleurs, la vieillesse recouvre en réalité plusieurs générations, avec des mentalités, des aspirations et des besoins d'accompagnement totalement différents.

DES RETRAITÉS MIS EN OPPOSITION AVEC LES AUTRES GÉNÉRATIONS

La pandémie a fait apparaître, notamment dans les médias, des discours caricaturaux concernant les retraités, tantôt victimes, surprotégées et infantilisées ; tantôt





responsables de la souffrance des jeunes et de la crise écologique. Face au risque de conflit entre les générations, favorisons les rencontres – sans injonction ! – autour de projets communs, où les savoirs des uns et des autres sont valorisés. Faisons évoluer les représentations et les regards !

DE NOUVELLES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX DROITS ET DE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE DES RETRAITÉS

Une part importante des séniors arrive aujourd'hui à la retraite sans emploi, ou à la suite de parcours professionnels chaotiques.

De plus, on ne vieillit pas de la même façon suivant que l'on ait été cadre ou ouvrier : la qualité de vie permet de réduire à terme les problèmes de dépendance, tandis que la précarité renforce l'isolement. La question de la solidarité et de l'entraide se pose donc au sein de cette tranche d'âge. Par ailleurs, de très nombreux séniors peinent à faire valoir leurs droits à la retraite et à accéder aux dispositifs qui les concernent.

UNE GÉNÉRATION CHARNIÈRE À SOUTENIR

Les personnes qui arrivent aujourd'hui à la retraite sont souvent en soutien moral, logistique et financier pour la génération précédente (parents) et pour les suivantes (enfants et petits-enfants). Ce phénomène unique dans l'histoire moderne a conduit à la qualifier de « génération charnière ». Comment soulager ces retraités, pour leur permettre d'être disponibles à d'autres expériences de vie ?

UNE DIGITALISATION À MARCHE FORCÉE DE LA SOCIÉTÉ QUI OBLIGE LA MAÎTRISE DES USAGES NUMÉRIQUES

Face à la dématérialisation croissantes des services, il importe de soutenir la prise en main des outils numériques par des offres commerciales adaptées (forfaits « sociaux ») et un accompagnement humain.

Le numérique doit être un levier de lien et d'autonomie, plutôt qu'un vecteur supplémentaire d'isolement.

DES TERRITOIRES À REPENSER EN TERME DE MOBILITÉ ET D'HABITAT

La question des mobilités ne se joue pas de la même manière en ville ou à la campagne, dans le centre ou en périphérie des métropoles. Mais l'enjeu ici est de construire la ville et le territoire avec et pour toutes les générations, dans une dimension prospective, notamment dans les quartiers en renouvellement urbain. Concernant l'habitat, celui-ci doit être pensé pour un maintien à domicile soutenable et être le lieu d'expérimentation pour de nouvelles formes d'habitat collectif, dans une logique intergénérationnelle et de mutualisation d'espaces.

Pour agir, nous avons besoin d'une alliance forte entre la société et des politiques publiques volontaristes

- **qui soient avant tout guidées par la question de la dignité des personnes** : le principe de base qui doit guider notre action est d'offrir aux séniors des conditions de vie décentes, un niveau de ressources satisfaisant, une fin de vie digne et de valoriser le rôle qu'ils ont à jouer dans la société.

- **qui sont basées sur le principe de co-construction avec les seniors :** aucune politique publique concernant les personnes âgées ne devrait faire l'économie de la participation des personnes concernées. Experts d'usage de leur territoire, les séniors doivent systématiquement être associés aux projets de territoire.





qui préviennent les ruptures et les fragilités par le développement du lien social : les actions collectives sont l'une des meilleures manières de prévenir la perte d'autonomie. Il faut développer massivement les actions qui permettent d'enrichir le réseau social de proximité des personnes retraitées et favoriser leur participation sociale et cela dès l'arrivée à la retraite. On vieillit mieux grâce au lien social !

qui encouragent les projets qui génèrent des rencontres intergénérationnelles : la dimension intergénérationnelle est une autre clé du bien vivre la retraite. Attention cependant aux injonctions à l'intergénérationnel vis-à-vis de seniors qui sont déjà en soutien aux générations suivantes.

qui développent le niveau de ressource des retraités les plus précaires : au-delà de la question de l'accès aux droits et de l'entraide, celle du niveau de ressource est posée face à la grande précarité de nombreux retraités. Les politiques publiques doivent prendre en compte cette dimension à tous les échelons (national, départemental, communal).

qui prennent en compte les réalités territoriales et soutiennent les coopérations locales : les questions de l'accès aux services et des mobilités sont par exemple cruciales en milieu rural et dans un certain nombre de territoire en Politique de la Ville. Les politiques publiques doivent prendre en compte les spécificités du territoire et les ressources partenariales mobilisables. Des contrats territoriaux pour la qualité de vie des séniors pourraient ainsi voir le jour, soutenant de manière pluriannuelle des solutions ancrées sur les territoires.

Face à ces enjeux, les centres sociaux s'engagent :

à développer le pouvoir d'agir des personnes retraitées : la vieillesse est une ressource pour la société, que nous pouvons valoriser grâce à notre savoir-faire. A travers l'écoute des populations retraitées et l'animation de collectifs, en partant de leurs demandes, nous pouvons faire émerger les envies et les projets. A l'inverse d'une approche basée sur les carences et les fragilités, nous considérons que les retraités sont en capacité d'agir et de décider sur les sujets qui les concernent. En particulier, la construction du territoire ne peut faire l'économie de s'appuyer sur l'expertise d'usage des personnes retraitées.

à proposer une offre d'activité adaptée à toutes les générations : le centre social offre un accueil inconditionnel et adapté à chacun. En particulier, tous les retraités sont reçus avec dignité, quel que soit leur parcours de vie. Par ailleurs, le centre social propose des activités adaptées à certaines générations mais aussi favorisant les liens intergénérationnels, permettant à chacun de trouver sa place, en fonction de ses besoins et de ses envies.

à aller vers les populations isolées et lutter contre la pauvreté : aller vers les retraités isolés fait également partie de la mission des centres sociaux. Grâce à leur grande connaissance du territoire et au réseau tissé avec de nombreux habitants, les professionnels et les bénévoles des centres sociaux sont en capacité de repérer les retraités souffrant d'isolement social et de les inclure dans des activités ou de leur venir en aide. Une attention particulière est portée aux retraités en situation de pauvreté, qui peuvent être accompagnés dans leurs démarches d'accès aux droits et bénéficier d'actions de solidarité.



- **à soutenir les maillages territoriaux :** les centres sociaux sont complémentaires aux autres acteurs du territoire intervenant sur le champ de l'accompagnement des retraités : CCAS, associations spécialisées, maison de retraites, etc. Leur spécificité consiste à animer des actions collectives basées sur les ressources des personnes, de manière complémentaire à l'accompagnement individuel spécialisé effectué par ailleurs. Nouer des partenariats, les maintenir sur la durée et animer des réseaux d'acteurs font partie des savoir-faire essentiels des centres sociaux.

- **à être des lieux d'éducation populaire et de montée en compétence pour les séniors** : à travers leurs activités thématiques (numérique, jardins partagés, etc.) mais aussi les rencontres et les débats qu'ils organisent, les centres sociaux sont des lieux où les seniors peuvent faire valoir leurs compétences et en acquérir de nouvelles. Cela permet de rester en lien avec les autres générations, connectés à d'autres réalités et confrontés à d'autres idées, dans un cadre démocratique et apaisé.

- **à expérimenter avec les séniors de nouvelles formes de sociabilité, de mobilités, d'habitat, etc. :** les centres sociaux sont en capacité d'accompagner des projets ambitieux d'innovation sociale, avec et pour les seniors : habitat partagé, transport solidaire, espaces de rencontre innovants, etc. De nombreuses expériences réussies permettent déjà d'en témoigner.

- **à assurer des interventions cohérentes et décloisonnées** : des « pactes de coopération » entre acteurs publics (caisses de retraites, collectivités territoriales, etc.) et associatifs pourraient voir le jour afin de mettre en cohérence les différentes interventions et leur assurer un soutien dans la durée.

Au final, notre réseau se propose de contribuer avec nos partenaires d'aujourd'hui et de demain, à faire société entre toutes les générations : une société pour plus de démocratie et de justice sociale avec et pour tous les âges.